

**ARRÊTÉ DEP-2024-079 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL MAINTENANCE DES MATÉRIELS**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;
Vu l'arrêté du 24 mars 2016 portant création des baccalauréats professionnel Maintenance des matériels;
Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1000 conjoint nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel maintenance des matériels pour la session 2024 des académies de Créteil et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Fabio MARTI, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Armand Claudel LAMI, enseignant

Enseignants :

Monsieur Laurent BOIS
Monsieur Francis DJEBELO
Monsieur Philippe DOHM
Monsieur Mohamed EL GAYLA

Monsieur José HENRIQUES
Monsieur Bastien MARTIN
Madame Sylvie POULLET-SCHLUPMANN
Monsieur Aurélien GAUTRON

Professionnels :

Monsieur Steeven HARDY
Monsieur Jacky TANCHOUX

Monsieur Thierry GIRARD
Monsieur Charles BROSSARD

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024


Frédéric MULLER